

Guide

**L'accueil
des enfants
en situation
de handicap
en crèche**

**...pour les
professionnels**



Un guide pour les professionnels

Les institutions partenaires du Schéma Départemental des Services aux Familles* souhaitent renforcer l'accès des publics vulnérables aux modes d'accueil des jeunes enfants.

Elles rappellent à ce titre que les équipements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : crèche, halte-garderie, multi-accueil, doivent être accessibles à toute famille, sans condition d'activité professionnelle ou de régularité du besoin. Au-delà d'un mode de garde pour les enfants dont les parents travaillent, elles sont une possibilité de socialisation et d'éveil de l'enfant, de répit pour les familles ou encore d'aide au retour à l'emploi.

Les enfants en situation de handicap ou vivant avec une maladie chronique méritent une attention toute particulière. Et pourtant, du diagnostic partagé tant par des gestionnaires d'équipement d'accueil du jeune enfant que par des acteurs du champ du handicap et quelques familles concernées, il apparaît que l'accueil de ces enfants en structures collectives se heurte encore à plusieurs obstacles, en particulier :

- Des familles non informées des possibilités offertes par les EAJE, qui ne sollicitent pas cette forme d'accueil pour leurs enfants ;
- Des gestionnaires qui font état de besoins de moyens dédiés, en particulier de formation pour leurs équipes ;
- La nécessité de fonctionner en réseau, pour optimiser l'action des acteurs de terrain concernés.

Un groupe de travail associant des gestionnaires de structures d'accueil du jeune enfant, des professionnels de la petite enfance, des institutions et des parents, a rédigé ce guide, à destination des professionnels des structures.

Vous y trouverez comment organiser le premier accueil de la famille et de l'enfant, comment se déroule le quotidien de l'enfant dans la structure, des réponses aux questions que vous vous posez pour l'inclusion d'un enfant en situation de handicap ou pour l'accompagnement de la famille et des professionnels de votre équipe. Ce guide peut également être un support pertinent lorsque vous abordez ce sujet en réunion d'équipe.

*Etat, Caisse d'Allocations familiales, Département de la Moselle, Mutualité Sociale Agricole, Education Nationale, Justice, Union Départementale des associations familiales, Fédération départementale des maires de Moselle et Association des maires ruraux.



Sommaire

• Le handicap est connu

Quand le handicap (ou la maladie chronique) est connu, comment organiser l'accueil de l'enfant et les différentes étapes ? Prendre le temps de rencontrer les parents, d'organiser l'accueil avec les professionnels et les partenaires, de se familiariser avec l'enfant, sont quelques étapes-clés pour réussir cet accueil.

- > Comment organiser le premier accueil de la famille ? 5
 - > Comment préparer l'accueil de l'enfant ? 7
 - > Comment se déroule l'accueil de l'enfant ? 8
-

• Le handicap est découvert en cours d'accueil

Au fur et à mesure des jours, des questions se posent quant au développement de l'enfant. Il est important d'en échanger avec les parents et l'équipe, mais également avec le médecin de la structure ou les services de Protection Maternelle et Infantile.

- > L'équipe se pose des questions 11
 - > L'équipe échange avec les parents 12
 - > L'équipe accompagne les parents dans leur cheminement 13
-

• Et les pros dans tout ça ? 14

• Glossaire 16

• Annexes 18

Quand le handicap est connu



> Comment organiser le premier accueil de la famille ?

• Lors d'un premier temps « administratif »

Ce temps est essentiel aussi bien pour les parents que pour les professionnels, afin de construire ensemble l'accueil de l'enfant. Il permet de :

- Découvrir l'histoire de l'enfant et ses habitudes de vie (repas, sommeil, jeux...), ses possibilités et ses limites ;
- Faire état du handicap de l'enfant (besoins médicaux et/ou matériels spécifiques...), prendre connaissance des documents médicaux (si possible en présence du médecin de la crèche) et identifier les partenaires de soins (puéricultrice de PMI, CAMSP, SESSAD, infirmière, kiné...) ;
- Rédiger le Protocole d'Accueil Individualisé (PAI – voir exemple en annexe) ou le compléter s'il est déjà établi par le médecin de l'enfant ;
- Constituer le dossier administratif et planifier la période d'adaptation.

• Un deuxième temps de découverte et d'échanges

Le temps consacré à la visite de l'établissement et à la présentation du personnel permet aux parents d'échanger autour des besoins de l'enfant, de l'observer dans un univers différent du sien. C'est une première approche rassurante et bienveillante, destinée à établir une relation de confiance.

Témoignage

Accompagner la famille

Lors du premier rendez-vous, je fais le point avec la famille sur leur enfant, pour connaître toutes les informations qui pourraient être importantes pour nous au cours de l'accueil : les habitudes de vie, les particularités mais aussi tout ce que les parents souhaitent partager avec nous.

L'histoire de vie de l'enfant et le parcours des parents sont longs et compliqués. Ce temps d'échange est bien souvent un temps où les émotions sont très fortes, et mon rôle est d'accueillir ces émotions...

Cette rencontre permet aussi d'observer l'enfant auprès de ses pairs, afin d'appréhender au mieux la période d'adaptation, et ainsi de commencer à le découvrir.

Sandrine, directrice d'un multi-accueil



Témoignage

Un accueil adapté

Lorsque nous avons reçu les parents de Théo pour une demande d'inscription, il nous a paru évident de faire le nécessaire pour qu'il intègre notre micro-crèche.

Son arrivée a été préparée conjointement entre les professionnels de la petite enfance, ses parents, et les professionnels de santé pour un accueil personnalisé, bienveillant, et adapté à l'ensemble des besoins de Théo.

Les choses se sont faites naturellement : il s'est rapidement adapté à son nouvel environnement. Les interactions avec ses camarades sont nombreuses et contribuent à son épanouissement et à son éveil quotidien.

L'accueil de Théo a permis à l'équipe d'avoir l'opportunité de se réadapter et de réinventer ses habitudes de travail pour répondre au mieux à ses besoins.

Laura, gestionnaire d'une micro-crèche

> Comment préparer l'accueil de l'enfant ?

• Transmettre les informations à l'équipe

Préalablement à la période d'adaptation de l'enfant, il convient de préparer l'accueil avec l'ensemble des professionnels de la crèche, pour présenter l'enfant, son histoire et ses particularités.

Un recours au médecin de crèche peut être envisagé afin d'apporter une information éclairée sur la pathologie de l'enfant et les adaptations éventuelles à réaliser durant l'accueil.

En l'absence du médecin de crèche, le médecin de l'enfant peut être sollicité, sur autorisation des parents.

• Prendre contact avec les partenaires de soins et les rencontrer

L'entretien avec la famille aura permis d'identifier les différents partenaires de soins de l'enfant.

Un échange avec chacun permettra de coordonner les différents temps de prises en charge de l'enfant, et éventuellement de mettre en place une prise en charge spécialisée par l'organisme au sein de la structure.

• Etablir les modalités pratiques (intervenants, planning, matériel...)

Le planning de l'accueil (présence et planning de soins au sein de la structure...) et le PAI de l'enfant sont présentés aux professionnels. La nécessité de matériel spécifique est recensée et mis à disposition si nécessaire au sein des locaux, en sachant que l'accueil d'un enfant en situation de handicap ne nécessite pas toujours des investissements spécifiques.

Pour aller plus loin

Un accueil bénéfique pour tous

Osons franchir le cap malgré les limites de chacun pour aller vers la première expérience.

Laissons-nous guider par l'enfant en l'observant.

Adaptons l'accueil aux capacités émotionnelles et physiques de l'enfant, tout en considérant l'impact de celui-ci sur l'organisation de la structure (durée d'accueil, moyens d'accueil...)

Soyons des professionnels bienveillants malgré les difficultés que peuvent représenter de tels accueils.

Ne restons pas seuls : appuyons-nous sur le réseau de professionnels autour de l'enfant (Médecin, SESSAD, TISF...), ainsi que sur les collègues d'autres EAJE en partageant les expériences.



Observer chaque enfant pour mieux l'accompagner

L'accueil d'un enfant en situation de handicap amène à appréhender tous les enfants bien plus spécifiquement. Chaque enfant a des besoins, des envies, des compétences et des capacités différentes qu'il nous incombe à nous, professionnels, de connaître pour lui permettre d'être au sein du groupe. Une observation fine est nécessaire pour adapter nos gestes, nos pratiques et nos postures mais aussi l'environnement (adaptabilité du matériel, réorganisation des espaces et des temps).

Enfin, ces observations sont un élément clé des transmissions que nous faisons aux parents. Ce sont les premiers éducateurs d'un enfant, mais, pour ce temps où ils sont séparés, un retour complet sur l'évolution, les émotions exprimées ou encore les relations engagées, est rassurant pour eux.

Adeline, éducatrice de jeunes enfants



> Comment se déroule l'accueil de l'enfant ?

• En organisant la période de familiarisation : « On fait connaissance »

La période de familiarisation permet aux professionnels de rencontrer l'enfant et ses singularités, et à l'enfant de découvrir un nouvel environnement au sein duquel il va pouvoir grandir. Cette étape est indispensable pour faire connaissance de façon réciproque. Plus encore que pour les autres enfants, elle nécessite une grande flexibilité (horaires, activités proposées...), une adaptation au cas par cas, et une personnalisation à chaque temps d'accueil. Elle varie selon les besoins de l'enfant et selon sa capacité à se sécuriser dans son nouvel environnement.

Ce temps d'observation de l'enfant est nécessaire pour échanger de façon bienveillante avec la famille sur son adaptation, mais également sur les difficultés rencontrées. Il permet de replacer les parents comme experts de leur enfant.

Suite à la période d'adaptation, le besoin peut être réévalué en concertation avec la famille (prolongation du temps d'adaptation, réduction ou augmentation du temps d'accueil...).

• Puis au quotidien : « Faire preuve d'adaptabilité »

L'accueil d'un enfant en situation de handicap doit être pensé en amont et à chaque présence de l'enfant à la crèche. Il se co-construit en permanence grâce à des échanges réguliers entre la famille, les professionnels, les partenaires de soins, à partir des observations faites au sein de la structure (si possible à partir d'outils d'observation – voir exemple en annexe).

Accueillir un enfant en situation de handicap, c'est aussi accepter l'irrégularité de l'accueil car le quotidien de la famille dépend du bien-être de l'enfant et des priorités données pour son accompagnement. Quelles que soient la fréquence et la durée de cet accueil, il sera bénéfique pour l'enfant, mais également pour tous ceux qui l'entourent et l'accompagnent au quotidien (parents, fratrie, professionnels de la structure...).

Avoir un enfant en situation de handicap est chaque jour un parcours du combattant. Il est essentiel d'avoir une communication positive et bienveillante envers la famille.

“ Être bienveillant c'est porter sur autrui un regard compréhensif sans jugement, aimant, en souhaitant qu'il se sente bien et en y veillant. C'est être empathique ”

Catherine GUEGUEN

Quand la découverte du handicap se fait en cours d'accueil

Ce n'est pas à la structure de poser le diagnostic. L'équipe doit rester à sa place d'accompagnant à la parentalité, en s'appuyant sur une tierce personne (médecin de crèche, médecin traitant de la famille, ...) pour faire part des observations à la famille.



> L'équipe se pose des questions

Il est nécessaire de prendre le temps d'observer l'enfant de façon factuelle (ne pas être dans le ressenti), de croiser les observations et d'en échanger avec l'ensemble de l'équipe. L'observation doit être affinée, pour être davantage ciblée et doit permettre de présenter un bilan détaillé au médecin de crèche ou au service de Protection Maternelle et Infantile (voir en annexe un exemple de grille d'observation).

C'est au médecin de discuter, en présence de la directrice de la structure avec la famille

Témoignage

Informier et échanger pour faciliter l'acceptation

Aymeric est arrivé au multi accueil à l'âge de 2 mois 1/2. Un accueil de 4 jours par semaine a débuté. C'était un bébé bien dynamique qui faisait son petit bout de chemin aux côtés de ses copains de la section des petits.

L'année suivante dans la section des moyens, Aymeric était un peu plus remuant que les autres enfants. Il avait du mal à s'intéresser aux choses, à se poser. Ses parents n'ont pas signifié d'inquiétude quant à son comportement.

Puis, dans la section des grands, l'écart se creusait encore plus : manque de concentration, difficulté à s'intégrer dans le groupe, accès de violence, mise en place de rituel avec des jeux à roue...

L'EJE de la section et l'équipe de direction ont pris du temps à plusieurs reprises pour faire part de leurs observations à ses parents. Ils semblaient ne pas prendre en compte ou comprendre les observations émises, trouvant des excuses à Aymeric et étant sur la défensive.

A la demande de l'équipe, le médecin de crèche a observé l'enfant et a effectivement constaté des troubles du comportement. Nous avons invité les parents à le rencontrer. Il a fallu plusieurs échanges pour que ces derniers s'ouvrent, observent également leur enfant à la maison «avec un œil extérieur» et constatent des comportements différents de ses sœurs ou des autres enfants de leur connaissance. Une rencontre avec le CAMSP a pu être envisagée malgré les réticences du papa. Le rendez-vous a été pris par les parents avec l'appui du médecin de la structure. Pendant les 6 mois d'attente, les parents ont pu continuer leur cheminement, des échanges et des prises de notes pour les professionnels du CAMSP ont été réalisés par l'équipe et les parents afin de préparer en amont cette visite. La synthèse des différents professionnels du CAMSP a été donnée aux parents après le départ d'Aymeric de la structure pour l'école maternelle. La famille nous a par la suite informés de la prise en charge de leur enfant et nous a remerciés de les avoir encouragés à se faire aider par des professionnels spécialisés. Grâce à une prise en charge spécifique et adaptée Aymeric peut à ce jour (4 ans plus tard) avoir une évolution harmonieuse et s'épanouir comme tout enfant !

Aurore, directrice d'un multi-accueil

> L'équipe évoque ses questionnements avec les parents

Selon la situation, et en l'absence d'un médecin, une rencontre peut être proposée aux parents en adaptant les disponibilités de chacun. Elle doit valoriser les capacités de l'enfant et les compétences des parents en partageant les observations de chacun, tout en permettant aux parents d'avoir un temps de recul, afin de réfléchir aux éléments abordés.

Il est important que les professionnels s'adaptent à la réaction des parents, en faisant preuve de patience, de bienveillance et de disponibilité.

Témoignage

Construire la prise en charge avec les parents

La rencontre du médecin de crèche est souvent source d'angoisse pour les parents. Dès le premier contact, j'essaie d'instaurer un climat de confiance et d'adopter envers eux une attitude bienveillante, propice au dialogue.

Avant de leur faire part de mes observations, je tiens à ce qu'ils me racontent, avec leurs mots, comment se passe leur quotidien et les difficultés qu'ils ont éventuellement pu relever. A partir de ce constat, j'essaie de susciter un questionnement par rapport au développement ou au comportement que l'enfant présente à la crèche. Je leur propose un «travail» d'équipe, main dans la main, pour faire progresser leur enfant et les oriente le cas échéant vers des lieux ressources qui pourront également les épauler.

Il est souvent nécessaire de rencontrer les familles à plusieurs reprises et de les accompagner dans ce cheminement, tout en leur laissant le temps d'accepter et en respectant le fait qu'il diffère la prise en charge de leur enfant.

**Stéphanie, médecin des établissements
d'accueil du jeune enfant**

> L'équipe accompagne les parents dans leur cheminement

L'accompagnement diffère selon la réaction des familles.

La durée d'acceptation des parents est variable. Il est nécessaire d'en respecter les différentes étapes (rejet, colère, acceptation...) et d'adapter sa communication envers les familles, avec bienveillance.

Les parents doivent être informés des orientations possibles et des délais de rendez-vous auprès des organismes de soins.

ÉTAPES	SIGNES OBSERVÉS	POSTURE PROFESSIONNELLE
CHOC	Emotion violente tels que la colère, un blocage. Affolement ou confusion voir égarement	Ecoute et reformulation même si les mêmes questions se répètent. Accepter qu'ils ne souhaitent pas entendre certaines choses. Recentrer la discussion sur les capacités de l'enfant en utilisant des termes positifs si possible
REFUS/DENI	Anxiété toujours présente avec la négation du diagnostic et de ses conséquences. Colère envers les intervenants Accorder une présence empathique	Comprendre que le personnel n'est pas visé si il y a de la colère ; ne pas chercher à rassurer, apaiser, à verbaliser que l'on comprend.
DÉSESPOIR	Période de dépression ou de détresse avec un sentiment de culpabilité. Encore de la colère envers les individus les plus chanceux. Atteinte de l'estime de soi. Attitude de rejet ou de surprotection	Renforcer l'écoute active, savoir orienter vers un tiers, donner des exemples de prise en charge, faire entrevoir un avenir permettant de faire face au handicap
DÉTACHEMENT	Emotions moins intenses avec apparition d'un sentiment d'attachement vis-à-vis de l'enfant. Début de prise de conscience de la réalité dans son ensemble	Renforcer le lien et le regard bienveillant en reformulant le champ des possibles à travers les partenaires. Coordonner pour donner du sens à l'accueil et à la prise en charge « multi partenariale »
ACCEPTATION/ADAPTATION	Acceptation variable et réalisable des limites et du potentiel de l'enfant - Ainsi que des traitements et prises en charge de soins. Apparition de la satisfaction de la joie de vivre à côté de la souffrance	Accompagner les variations de sentiments et de besoins des parents Renforcer la relation de confiance Recevoir humblement les gratifications

Et les pros dans tout ça ?

En cours d'accueil, il est important, au-delà des échanges intra-équipe réguliers, que chaque professionnel puisse être accompagné, seul ou en groupe.

Des temps de discussion spécifiques peuvent être mis en place tels que :

- Des analyses de pratiques avec l'aide ou une supervision d'un psychologue ;
- Le travail en réseau avec d'autres EAJE ou des partenaires de soin ;
- La formation/sensibilisation au handicap de l'ensemble de l'équipe.



“ *Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin...* ”
Citation d'un proverbe africain

“ *L'enfant doit être notre souci, savez-vous pourquoi ?
Savez-vous son vrai nom ? L'enfant s'appelle l'avenir* ”
Victor Hugo

“ *L'esprit se nourrit de ce qu'il reçoit,
le cœur de ce qu'il donne* ”
Victor Hugo



Glossaire

> **Accueil régulier** : les enfants sont connus et inscrits dans la structure (crèche, multi-accueil...) selon un contrat établi avec les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuelles (le planning est établi à l'avance).

> **Accueil occasionnel** : l'enfant est inscrit dans la structure, les besoins de la famille sont connus à l'avance (le planning n'est pas établi à l'avance), sont ponctuels et ne sont pas récurrents.

La signature d'un contrat de réservation/d'accueil n'est pas obligatoire.

> **CAMSP** : Centre d'Action Médico-Social Précoce (Voir plus loin la liste des CAMSP en Moselle).

Cette structure regroupe des professionnels médicaux, paramédicaux et éducatifs. Ils établissent le dépistage, un diagnostic, le traitement, la rééducation et le suivi des enfants en situation de handicap. (Voir plus loin la liste des CAMSP en Moselle).

> **EAJE** : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant.

Il s'agit de la dénomination des crèches, multi-accueil, halte-garderie, micro-crèche, service d'accueil familial.

> **MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées

C'est un lieu unique de service public (dépendant du Département), visant à accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes handicapées et leur famille. Sont également associés les organismes de protection sociale (Caf, caisse d'Assurance maladie), les services de l'Etat et des représentants des associations représentatives des personnes en situation de handicap.

> **PAI** : Protocole d'Accueil Individualisé

Ce document permet de faciliter l'accueil et la prise en charge de l'enfant. Il résulte de la concertation entre toutes les personnes concernées : la famille, les médecins, la crèche, les professionnels médicaux, paramédicaux ou éducatifs...

Il définit les mesures à mettre en œuvre en fonction de son handicap ou maladie chronique (conduite à tenir, médicaments à administrer, intervention de professionnels médicaux, paramédicaux ou éducatifs...)

> **PMI** : Protection Maternelle et Infantile

> **RAM** : Les Relais assistants maternels sont des lieux d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile. Les familles y reçoivent des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil. Les assistants maternels y trouvent un soutien et un accompagnement dans leurs pratiques quotidiennes.

> **SESSAD** : Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile (Voir plus loin la liste des SESSAD en Moselle)

C'est un service d'accompagnement des enfants en situation de handicap, tourné vers la prise en charge précoce, l'accompagnement des familles, l'aide au développement de l'enfant, le soutien à l'inclusion sociale ou scolaire ou à l'acquisition de l'autonomie. Les professionnels paramédicaux ou éducatifs interviennent sur les lieux de vie des enfants (domicile, crèche, école, ...)

Les organismes

> CAMSP DE MOSELLE :

- CAMSP APF (Metz)
- CAMSP (Thionville)
- CAMSP (Saint-Avold)
- CAMSP APF (Sarrebourg)

> SESSAD DE MOSELLE :

AGGLOMERATION DE METZ

- SESSAD COBDT (Longeville-lès-Metz)
- SESSAD ENVOL LORRAINE (Metz)
- SERVICE D'EDUCATION SPEC. DOM. POUR TRISOMIQUES - C.M.P.P. METZ
- SESSAD POUR DEFICIENTS VISUELS (Metz)
- SESSAD (Metz)
- SESSAD / A.P.F. (Metz)
- SESSAD TED (Metz)
- SESSAD AFAEDAM (Metz)
- SAFEP-SSEFIS DE L'INJS (Metz)
- SESSAD PRO LA HORGNE (Montigny-lès-Metz)

AGGLOMERATION PORTES DE FRANCE - THIONVILLE

- SESSAD DE THIONVILLE
- SESSAD POUR DEFIC. AUDITIFS ET VISUELS (Thionville)
- SESSAD / APF (Yutz)

AGGLOMERATION DE SARREGUEMINES

- SESSAD ENVOL LORRAINE (Remelfing)
- SESSAD DE SARREGUEMINES

COMMUNE DE FREYMING MERLEBACH

- SESSAD (Freyming-Merlebach)
- SESSAD / A.P.F. (Freyming-Merlebach)

COMMUNE DE SARREBOURG

- SESSAD DE SARREBOURG
- SESSAD - LETTENBACH (Sarrebourg)

AUTRES COMMUNES

- SESSAD D'AMNEVILLE LES THERMES
- SESSAD REMELFING ANNEXE DE BITCHE
- SESSAD PROFESSIONNEL MOISSONS NOUVELLES (Boulay)
- SESSAD LES HIRONDELLES (Creutzwald)
- SESSAD DE DIEUZE
- SESSAD DE FORBACH
- SESSAD PROFESSIONNEL (Morhange)
- SESSAD ENVOL LORRAINE (Saint-Avold)

Protocole de soins d'urgence (autre qu'allergie)

A renseigner par le médecin qui suit l'enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Poids :

Etablissement :

Pathologie :

Composition de la trousse d'urgence :

- Antihistaminique
- Bronchodilatateurs
- Corticoïdes
- Adrénaline injectable
- Valium
- Glucagon
- Autre : _____

+Ordonnance jointe

Il est de la responsabilité des parents de vérifier la date de péremption des médicaments et de les renouveler dès que nécessaire.

**Dès les premiers signes, prévenir les parents et le médecin traitant
Appeler le SAMU (15) et pratiquer :**

Situation	Signes d'appel	Conduite à tenir

**Noter la date, l'heure des signes et des médicaments donnés
Rester à côté de l'enfant**

Date :

Signature et cachet du médecin :

Besoins spécifiques de l'enfant (autre qu'allergie)

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____ Poids : _____
Etablissement : _____

Alimentation particulière:

- Non
 Oui préciser : _____

Horaires adaptés :

Mobilier adapté :

Aménagement des activités :

Autorisation de sortie adaptée (le cas échéant veiller à ce que l'enfant ait toujours sa trousse de secours) :

SOINS COMPLEMENTAIRES :

(Kinésithérapeute, orthophoniste, psychomotricien, autre)

TRAITEMENT MEDICAL JOURNALIER :

(Selon l'ordonnance adressée sous pli cacheté par le médecin traitant au médecin de l'établissement)

Nom du médicament :	Dose :	Mode de prise :	Horaires des prises :	Médicament administré par :

Date :

Signature et cachet du médecin :

> Exemple de PAI allergie

Projet d'Accueil Individualisé

Circulaire n°2003-135 du 8.09.2003-ArticleR2324-17 du Code de la Santé Publique.

Etablissement d'Accueil :	PAI n°	Année :
Nom : Prénom :	DN :	
Adresse :	Sexe :	

Je soussigné..... père, mère, représentant légal, demande pour mon enfant la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé à partir de la prescription médicale et/ou du protocole d'intervention du Docteur.....
J'autorise que ce document soit porté à la connaissance des personnels en charge de mon enfant dans l'établissement d'accueil : crèche, halte-garderie. Je demande à ces personnels de pratiquer les gestes et d'administrer les traitements prévus dans ce document.
Signature du représentant légal:

Père	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /
Mère	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /
Médecin traitant : Dr	— / / / / / / / / / /
Allergologue : Dr	— / / / / / / / / / /

URGENCES/ SAMU **15 ou 112**

Les parties prenantes ont pris connaissance de la totalité du document et des annexes. Ils s'engagent à le communiquer aux personnels qui pourraient être amenés à les remplacer. Les parents s'engagent à informer le médecin de la structure en cas de changement de la prescription médicale.

Signature, Nom et Date :				
Parents	-	Directeur EAJE	-	Médecin établissement - PPE

Toute modification du protocole de soins d'urgence et/ou des besoins spécifiques de l'enfant doit être signée, datée, tamponnée par le médecin la proposant.

Protocole de soins d'urgence - Allergie alimentaire-

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Poids :

Etablissement :

Allergie à:

Composition de la trousse d'urgence (noms commerciaux et/ou DCI)

- Antihistaminique :
- Corticoïdes :
- Broncho-dilatateur :
- Adrénaline :
- Autre :

**Dès les premiers signes, après ingestion alimentaire
ALERTE LE SAMU (15 ou 112 sur portable) et pratiquer :**

DANS TOUS LES CAS : PREVENIR LES PARENTS

Situations	Signes d'appel	Conduite à tenir
Si crise d'asthme	Respiration difficile et/ou Impression d'étouffer et/ou- Difficultés de parler et/ou Sifflements et/ou Toux	Faire inhaler avec une chambre d'inhalationbouffées : -Si pas d'amélioration dans les 2 minutes faire à nouveau inhaler.....bouffées. - Si pas d'amélioration dans les 5 minutes faire avaler :
Si crise d'urticaire	Plaques rouges et démangeaisons	Faire avaler :
Si œdème	Gonflement des lèvres ----- Gonflement du visage et /ou Gonflement de la langue et/ou Voix rauque et/ou Etouffement	Faire avaler :..... ----- En plus, injecter sur la face antérieure de la cuisse :
Malaise avec signes d'appel	Démangeaisons et/ou Gêne respiratoire et/ou Douleurs abdominales et/ou Nausées, vomissements	Injecter sur la face antérieure de la cuisse :

Il est de responsabilité des parents de vérifier la date de péremption des médicaments et de les renouveler dès qu'ils sont périmés

Noter la date et l'heure des signes et des médicaments donnés. Rester à côté de l'enfant.

Date :

Signature et cachet du médecin allergologue :

Besoins spécifiques de l'enfant allergique alimentaire

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Etablissement :

➤ Restauration collective :

- non autorisé
- paniers repas familiaux seuls autorisés
- repas spécifique garanti sans allergène
- menus habituels sous réserve d'éviction simple

➤ Goûters collectifs

- non autorisés
- goûters fournis par la famille seuls autorisés
- goûters habituels avec éviction simple
- aliments autorisés :

➤ Activités d'arts plastiques

Une attention particulière doit être portée à la manipulation de certains matériaux :

- Cacahuètes (arachide), fruits à coque
- Pâte à modeler
- Pâte à sel
- autres :

➤ Trousse d'urgence contenant les médicaments prescrits par le Médecin :

- La trousse d'urgence est déposée dans un endroit accessible
- La trousse d'urgence doit contenir un double de ce document
- Il est de responsabilité des parents de vérifier la date de péremption des médicaments et de les renouveler dès qu'ils sont périmés.

➤ Sorties – Dépannage en structure collective

- Emporter la trousse d'urgence contenant un double du document

Date :

Signature et cachet du médecin

allergologue :

Toute modification du protocole de soins d'urgence et/ou des besoins spécifiques de l'enfant doit être signée, datée, tamponnée par le médecin la proposant.

Grille d'observation et d'évaluation d'un enfant en EAJE

Nom-Prénom du professionnel :

DATE :

Nom-Prénom de l'enfant :
n°

Observation

Date de Naissance :

	O	N	Observations et commentaires
<p>Médical</p> <ul style="list-style-type: none"> - Handicap - Traitement, si oui, préciser - Surveillance particulière (épilepsies, allergies, etc.) - Régime spécial - Allergie alimentaire 			
<p>Développement cognitif</p> <p><u>Communication verbal</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - S'exprime-t-il - Fait-il des phrases complètes - Dit-il des petits mots (papa, maman, etc.) - Dit-il ou chante-t-il des comptines - Se nomme-t-il - Utilise-t-il le "je", "tu", "moi" <p><u>Communication non verbal (com. gestuelle, pictogrammes, etc.)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réagit-t-il aux bruits du quotidien - Réagit-t-il aux voix familières (sourire, va vers la personne, etc.) - Se reconnaît-il quand on l'appelle - Imité-t-il des petits gestes (coucou, bravo, etc.) - Réagit-t-il quand l'adulte s'intéresse à lui (sourire, regard, etc.) - Réagit-t-il quand un enfant s'intéresse à lui - Utilise-t-il des petits gestes pour se faire comprendre ou s'aide-t-il avec des pictogrammes - Sait-t-il attirer l'attention de l'adulte et comment 			

<p>Compréhension/Expressions/Intérêts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sait-t-il montrer les objets ou jeux qui l'intéressent - Aime-t-il les jeux de courcou/caché - Pour quel jeu porte-t-il de l'intérêt <ul style="list-style-type: none"> jeux d'imitation (dinette, poupée, etc.) jeux d'empilement, de construction jeux avec des mouvements vestibulaires (roue de voiture) - Manifeste-t-il de l'intérêt pour les histoires, chants - Fait-t-il attention à ce qui l'entoure - Réagit-t-il au non - Réagit-t-il et comprends-t-il les consignes (ex. tu me donnes le jouet ?, on va ranger, etc.) 		
<p>Expressions des émotions et des besoins</p> <p>Emotions</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enfant exprime-t-il ses émotions ? Comment ? (colère, peur, tristesse, surprise, joie, etc.) - L'enfant exprime-t-il ses besoins ? Comment ? (fatigue, faim, besoin d'attention, soins de nursing, jeux, etc.) 	O	N Observations et commentaires
<p>Développement psychomoteur</p> <p>Déplacement/préhension/coordination</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se déplace t'il et comment - Est-t-il tonique, se retourne-t-il seul - Tient-t-il assis - Utilise-t-il ses bras pour se relever - Marche-t-il à 4 pattes - A-t-il la préhension volontaire - Sait-t-il être précis dans sa préhension - Suit-t-il l'adulte du regard 	O	N Observations et commentaires

O	N	Observations et commentaires
<p>Développement sensoriel</p> <p>A quelles stimulations réagit-t-il :</p> <p><input type="checkbox"/> Odeur</p> <p><input type="checkbox"/> Odorat</p> <p><input type="checkbox"/> Vision</p> <p><input type="checkbox"/> Toucher</p> <p><input type="checkbox"/> Goût</p> <p><input type="checkbox"/> Sens de l'équilibre</p> <p>Registre sensoriel de l'enfant</p>		
<p><i>Recherche de stimulations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Adulte est- il actif (proposition) - L'Adulte est-il passif (observation) <p>Hypersensibilité et conséquences des différentes stimulations</p> <p>Hypo sensibilité et conséquences des différentes stimulations</p>		
<p>Vie Sociale</p>	<p>O</p>	<p>Observations et commentaires</p>
<p><i>Relation avec les professionnels</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Est-il en demande de relation ? Comment ? - Est-il plus à l'aise en relation duelle ou exclusive ? - Demande-t-il une attention particulière et constante - Communique-t-il facilement avec l'adulte - Communique-t-il seulement s'il a besoin - A-t-il besoin d'un repère adulte - Va-t-il chercher facilement l'adulte pour jouer 		

<p>Relation avec ses pairs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Va-t-il vers les enfants, recherche la relation - Comment entre-t-il en relation - Se limite-t-il à certains enfants - S'intègre-t-il dans le groupe - A-t-il tendance à s'isoler - Imité-t-il ou mène-t-il - Accepte-t-il de prêter, de partager - Sait-t-il demander un jouet déjà utilisé 			
<p>Vie quotidienne</p> <p>Repas et Goûters</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mange-t-il seul ou avec aide (utilise ses couverts) - Est-il Capable de dire ce qu'il n'aime pas - A-t-il plaisir à manger, à goûter - Accepte-t-il de goûter un aliment inconnu - Quel comportement a-t-il durant les repas (assis à table, chaise haute, genoux adulte, imite les autres, etc.) - Comment manifeste-t-il ses besoins et envies ? - Quelles réactions a-t-il à la fin des repas ? (indifférent, satisfait, etc.) 	O	N	Observations et commentaires
<p>Sommeil</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont ses habitudes d'endormissement (s'endort seul, besoin de l'adulte, etc.) - Quelles sont ses signes de fatigue - A-t-il un Doudou/sucette - Qualité du sommeil (agité ou paisible, profond ou léger) - Quel comportement a-t-il à son réveil 			
<p>Hygiène et soins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Propreté diurne et/ou nocturne - Demande-t-il à être changé/à aller aux toilettes - Sait-t-il se laver les mains seul - Habillage et déshabillage seul ou avec aide 			

Retrouvez également le témoignage
de parents et de professionnels
dans la vidéo :

“ Grandir comme les autres à la crèche avec un handicap ”



Youtube - Caf de la Moselle